

Fiches pratiques: entretenir et renouveler les talus plantés à Varengeville-sur-mer

➔ FICHE 2/3

# Renouveler les talus plantés

Les talus plantés sont une composante majeure du paysage de Varengeville-sur-Mer. En plus de leur valeur patrimoniale, ils présentent de nombreuses qualités qui justifient de les préserver (effet brise-vent, intérêt pour la biodiversité, gestion des eaux pluviales...). Or, l'évolution des modes de vies et le changement climatique rendent parfois difficile la cohabitation avec les grands arbres. Ces fiches pratiques vous apporteront des connaissances et des conseils techniques pour vous aider dans la gestion et le renouvellement de vos talus plantés.

## ➔ Objectifs

Cette seconde fiche aborde les enjeux liés au renouvellement des talus plantés. Elle propose des conseils pour anticiper les abattages et planter ou replanter des haies arborées ou des alignements, tout en préservant le plus possible les structures existantes.

## ➔ Contexte

La (re)plantation est une condition essentielle pour assurer la pérennité du patrimoine arboré. Or, cette étape soulève souvent de nombreuses interrogations. Quand replanter ? Faut-il conserver les vieux arbres existants ? Faut-il dessoucher ? Faut-il reprofiler le talus ? Quel type de haie planter ? Quelles essences choisir ?

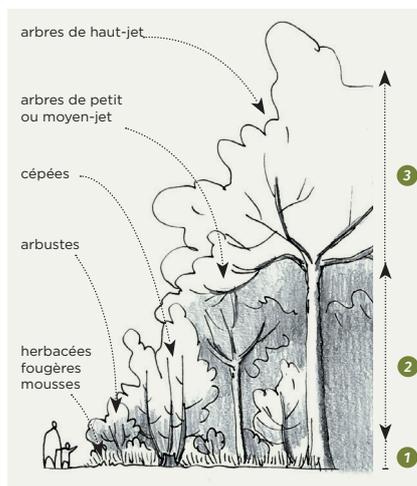
De nombreuses solutions techniques existent et permettent de répondre à des contraintes et des budgets très variés. Avant tout, il est important de bien réfléchir son projet pour définir les travaux préalables nécessaires et choisir les plantations les mieux adaptées à vos souhaits et au contexte environnant.



➔ Alignement d'arbres de haut-jet (hêtraie).



➔ Haie mixte (arbres de haut-jet en mélange et bourrage arbustif).



➔ Différentes strates de végétation :  
 1. Strate herbacée < 1,5 m / 2. Strate arbustive (bourrage) < 10 m / 3. Strate arborée > 10 m.

## Une diversité de talus plantés

À Varengeville, les plantations sur talus sont particulièrement variées ; il faut s'en inspirer pour définir le type de haie à planter. Au sud du village et aux abords du Manoir d'Ango, des alignements de hêtres ou de chênes plantés serrés forment de belles futaies, tandis qu'au cœur du village les talus plantés ont un aspect plus foisonnant et moins régulier. Ils se composent de haies diversifiées où les vieux arbres sont associés à de jeunes sujets, issus de rejets de souches ou de semis, et à des arbustes buissonnants. Ces haies mixtes composées de plusieurs strates végétales et de différentes essences d'arbres se révèlent être très bénéfiques pour la biodiversité locale et plus efficaces pour se protéger du vent.

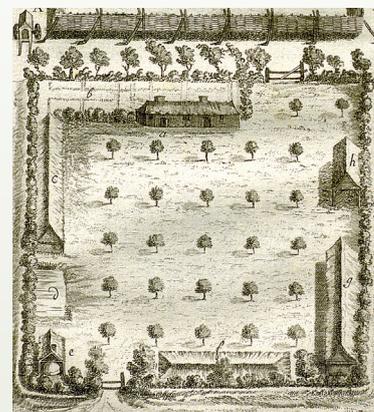
Face au changement climatique et à l'apparition de problèmes phytosanitaires, cette diversité d'essences est aussi très utile pour prévenir le risque d'un dépérissement massif des arbres en cas de maladie. La diversification des essences apparaît aujourd'hui comme un critère important pour assurer la pérennité des plantations à long terme.

## À SAVOIR

Hêtraie et haie diversifiée, deux formes végétales historiquement présentes en Pays de Caux

La prédominance de la hêtraie en Pays de Caux n'est pas ancestrale. Elle est issue d'un mouvement généralisé de plantation né au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte socio-économique particulier (manque de bois et coût élevé, reboisement des forêts en hêtre, restructuration des exploitations...).

Auparavant, les talus étaient plantés de haies diversifiées associant strates arbustive et arborée. Les arbres (chênes, ormes, frênes, hêtres, peupliers, châtaigniers...), exploités ponctuellement selon les besoins, étaient d'âges variés. Chaque arbre abattu était aussitôt dessouché et replanté. Les talus plantés avaient donc, à cette époque, un aspect plus foisonnant très différent des hautes futaies de hêtres (et de chênes) que nous connaissons aujourd'hui, comme en témoigne la gravure ci-contre.



➔ Extrait d'une représentation de clos-masure datant de 1792 (ADSM 8-BHR-472-1).

## 1. Renouveler un alignement existant

Le mode de renouvellement d'un alignement dépend de la végétation en place, de l'état sanitaire des arbres et du type de haie souhaité à long terme. Si leur dangerosité est avérée, les arbres vieillissants doivent être abattus (voir fiche 1). La replantation de jeunes arbres assure alors le maintien du caractère boisé des talus. Ce principe de gestion des vieux arbres, conjugué à la diversité des haies arborées, conduit à distinguer deux modes de renouvellement des talus plantés : soit progressivement, au gré des abattages ponctuels, soit en une seule fois, si l'alignement est très dégradé.

### ➔ Replanter progressivement des arbres par une «gestion jardinée»

Régénération naturelle et regarnissage assurent un renouvellement du patrimoine arboré en continu. Tout au long de sa vie, la haie se compose de jeunes arbres, voire de semis, qui côtoient des arbres déjà arrivés à maturité.

#### • Par régénération naturelle

Cette technique inspirée de la gestion forestière utilise le cycle naturel de reproduction des arbres existants. Elle est économique et permet l'obtention de jeunes plants vigoureux (pas de stress lié à l'arrachage). Dès que de jeunes arbres issus de semis sont présents, sélectionner les sujets bien droits, selon la densité voulue. Jusqu'à ce qu'ils atteignent 3 m de haut, supprimer les arbres et arbustes concurrents et les ronces à proximité directe. Tout au long de leur développement, les tailles de formation devront être réalisées (voir fiche 3). Des plantations complémentaires permettent de varier les essences ou d'augmenter la densité d'arbres.

#### • Par regarnissage

Cette technique consiste à planter de jeunes arbres dans les trouées ouvertes par les sujets abattus. Elle est à envisager en l'absence de régénération naturelle. Les arbres restants doivent être assez espacés ou élagués en partie basse pour ne pas trop ombrager le talus. Sinon, privilégier les essences d'ombre (hêtre, tilleul, alisier...). Un apport de terre végétale et une reprise du talus entre les arbres est préférable, notamment si les souches sont nombreuses (voir ci-après).

### ➔ Replanter un alignement complet

Après l'abattage d'un alignement devenu dangereux, de jeunes arbres de même âge sont plantés en une fois. Les replantations sur de grands linéaires peuvent se faire par tronçons. La plantation présentera une certaine homogénéité même si plusieurs essences la composent. Ce mode de gestion permet de créer un alignement régulier, semblable au modèle des futaies du XIX<sup>e</sup> siècle.



↑ Exemple de régénération naturelle : de jeunes arbres et arbustes poussent entre les vieux arbres.



↑ La régénération naturelle peut très bien s'accorder avec un talus planté structuré par une haie taillée.



↑ Exemple de regarnissage d'un alignement vieillissant.



↑ Exemple de replantation d'un double alignement d'arbres avec des hêtres et des chênes en mélange.



### ➔ Anticiper les abattages

La coupe rase de vieux alignements est toujours traumatisante. Or, elle peut être anticipée. Si l'emprise foncière est suffisante, une haie (ou un alignement) peut être plantée à plat en retrait du talus. Dès qu'elle aura une hauteur suffisante, les arbres du talus pourront être abattus et replantés. Planter la haie (ou l'alignement) à plat en recul d'environ 10-15 m (distance à adapter en fonction de l'exposition et du développement des arbres du talus).

## 2. Restaurer les talus

### ➔ Faut-il dessoucher ?

Conserver autant que possible le talus existant et éviter le dessouchage. Plus économique, cela assure la conservation des écosystèmes en place et la stabilité du talus.



#### À SAVOIR

Si un champignon lignivore très actif (polypores, armillaire ou ustuline) était présent sur les arbres abattus, il faut attendre 2 à 3 ans avant de replanter entre les souches et opter pour une autre essence d'arbres, pour éviter la transmission du champignon au système racinaire des jeunes plants.

### ➔ Comment planter sans dessoucher ?

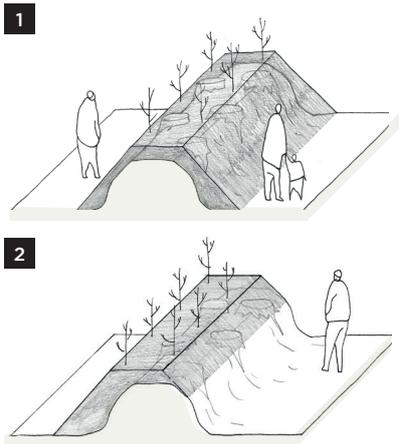
• Pour assurer le bon développement des jeunes plantations, il est conseillé de faire un apport de terre végétale sur le dessus du talus en couche d'au moins 30 cm. De la terre végétale peut être prélevée en décapant superficiellement le sol le long du talus, ou, dans les fossés, où elle sera plus riche en matière organique. Eviter ces opérations si des arbres âgés ont été conservés sur le talus pour ne pas abîmer leurs racines.

• 3 solutions selon l'état du talus et la densité des souches :

- Planter sur le talus existant : décompacter le sol en place, ouvrir un trou de plantation qui sera rempli de terre végétale enrichie ou de terreau.

- Restaurer le talus existant **1**

- Créer un talus adossé au talus existant **2**



### ➔ Quelles dimensions donner au talus ?

Traditionnellement, les fossés cauchois n'ont pas de dimensions fixes. Leur largeur peut varier de 0,90 à 1,20 m au sommet, de 3,60 à 4,50 m à la base, pour une hauteur de 1,80 à 2,20 m environ, selon Toustain de Frontebosc, agronome du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, pour assurer la bonne stabilité du talus tout en optimisant son emprise au sol, les proportions conseillées sont :

- des pentes de 45 à 60° sur 1 à 2 m de hauteur.
- une largeur au sommet définie selon le nombre de rangs d'arbres à planter : 0,80 m minimum pour un alignement simple, 1,20 m minimum pour un alignement double.

**Conseil :** pour stabiliser les pentes et limiter l'érosion liée à la pluie, semer sur les flancs du talus un mélange de graminées et de trèfle blanc (environ 50 g/m<sup>2</sup>).

## 3. Quel type de haie planter ?

La diversité des essences locales et la variété des formes de haies présentes à Varengeville permettent d'adapter les talus plantés aux contraintes actuelles (petites parcelles, proximité des habitations...). Après un abattage, replanter ne signifie pas reconstituer à l'identique.

• Pour choisir le type de haie le mieux adapté, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- Son environnement : exposition aux vents, ensoleillement, situation en bordure ou cœur de village, clos-masure, proximité d'habitations, de routes, emprise foncière disponible...
- Sa fonction : effet brise-vent, intimité, agrément, production de bois, refuge pour la faune et la flore, haie nourricière...

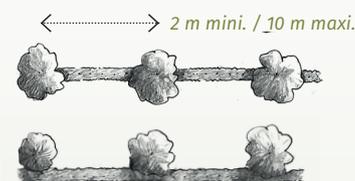
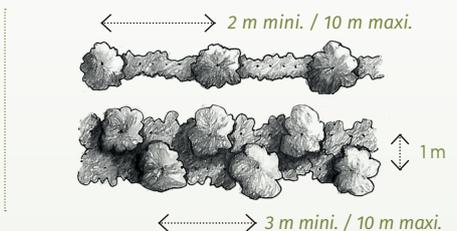
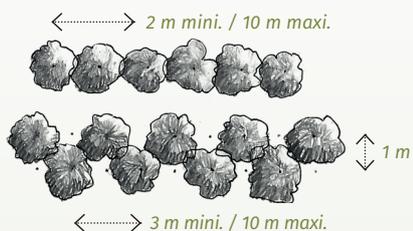
• Respecter les reculs réglementaires vis-à-vis de la limite de propriété : dans le cadre d'une replantation, les arbres peuvent être replantés en lieu et place des arbres abattus, dans le cadre d'une création, un recul de 2 m doit être respecté.

**Attention : que ce soit pour un alignement d'arbres ou une haie mixte, l'espacement entre les arbres de haut-jet doit être au maximum de 10 m pour assurer le caractère boisé du talus.**

### À SAVOIR

#### La strate arbustive, de nombreux atouts

La strate arbustive renforce l'effet brise-vent de la haie, forme un écran visuel protégeant l'intimité de la parcelle et présente un intérêt ornemental (floraisons, écorces, couleurs automnales...). Surtout, elle forme un milieu particulièrement accueillant pour la faune (baies, essences mellifères...). Taillés en cépées (voir fiche 3), les arbustes peuvent fournir une ressource importante en bois de chauffage.



### ➔ Alignement d'arbres de haut-jet :

composé d'une ou deux rangées d'arbres.

- Plantés serrés (2 m minimum), les arbres auront tendance à pousser en hauteur. Plus espacés, ils se développeront davantage en largeur.
- Mélanger plusieurs essences améliore la richesse biologique de la plantation, limite sa vulnérabilité face aux ravageurs et maladies et face au changement climatique.
- Associer des espèces dont les vitesses de pousse sont proches pour éviter une forte concurrence responsable du dépérissement des espèces les moins vigoureuses.



### ➔ Haie mixte :

composée d'une ou deux rangées d'arbres et d'un « bourrage » fait d'arbustes et/ou d'arbres de petit ou moyen développement laissés libres ou taillés en cépées (coupés au ras du sol pour former des touffes).

- Distance de plantation des arbustes de bourrage : un arbuste tout les 1 m environ.
- Associer des espèces dont les vitesses de pousse sont proches : si les arbres de haut-jet ont une croissance modérée (hêtre, chêne, charme...), le bourrage ne doit pas comporter de végétaux trop vigoureux (noisetiers, châtaigniers...), sauf s'ils sont taillés en cépés.



### ➔ Alignement d'arbres de haut-jet et haie basse taillée

(monospécifique ou diversifiée) : cette haie convient bien aux zones bâties du village.

- Distance de plantation des arbustes de la haie taillée : un plant tout les 30 cm pour le hêtre et le charme qui sont traditionnellement plantés très serrés, 50 cm pour les autres arbustes.
- Pour faciliter l'entretien, la haie basse (tout comme le bourrage pour une haie mixte) peut être plantée en retrait de l'alignement d'arbres.



## 4. Quelles essences choisir ?

### ➔ Quelques principes

- **Privilégier les essences indigènes, dites « locales »**, mieux adaptées au climat et aux sols de la région, elles ont un intérêt écologique et s'insèrent parfaitement dans le paysage.
- **Voir la liste des essences locales sur le site [www.caue76.fr](http://www.caue76.fr)**
- Les essences non indigènes ne doivent être utilisées que très ponctuellement pour marquer une entrée, l'extrémité de l'alignement...
- **Proscrire les essences invasives** (laurier palme, arbre à papillons...).

- **Opter pour un mélange de plusieurs essences** (biodiversité, prévention de maladies et de ravageurs spécifiques, adaptation au changement climatique).
- **Astuce :** observer les espèces qui se développent à proximité immédiate du site. Cela permet d'identifier celles qui sont bien adaptées au sol et au climat local.
- **Attention :** face à l'évolution du climat, des essences d'arbres plus résistantes à la sécheresse pourront être favorisées (chêne sessile, érable plane ou champêtre, charme, tilleul à petites feuilles, merisier...).

### ➔ Le bon arbre au bon endroit

Il est essentiel d'anticiper le développement des arbres à l'âge adulte : il doit être adapté aux contraintes du site pour éviter d'importants élagages ultérieurs.

- Par exemple, on peut privilégier des arbres de petit à moyen développement à proximité immédiate des habitations tandis que, en bordure de parcelle agricole, on peut privilégier les arbres de haut-jet.
- Prendre également en compte le mode de gestion souhaité (port libre, taillé, production de bois de chauffage...) et l'exposition.

## 5. Comment planter ?

### ➔ Le choix des plants

- Pour les arbres feuillus, planter de jeunes plants forestiers en racines nues et mesurant entre 30 et 80 cm (plantation plus facile, plants moins coûteux, meilleure reprise et croissance vigoureuse).
- Pour les arbres persistants (houx, if, résineux...) planter en godet ou en motte.
- Favoriser les plants locaux produits en pépinière, plus robustes et mieux adaptés au climat local.
- Veiller à la qualité des plants à l'achat en pépinière : le système racinaire et les parties aériennes doivent être bien développés et ramifiés, sans blessures, avec un collet épais.

### ➔ Planter dans les règles de l'art

- Planter entre novembre et mars (période de repos végétatif), en dehors des périodes de gel.
- Si les végétaux ne sont pas plantés aussitôt après leur achat, il faut les **mettre en jauge** dans du sable humide ou de la terre meuble, à l'abri du vent, pour éviter le dessèchement des racines.

### Les étapes de la plantation :

#### • « L'habillage » des plants

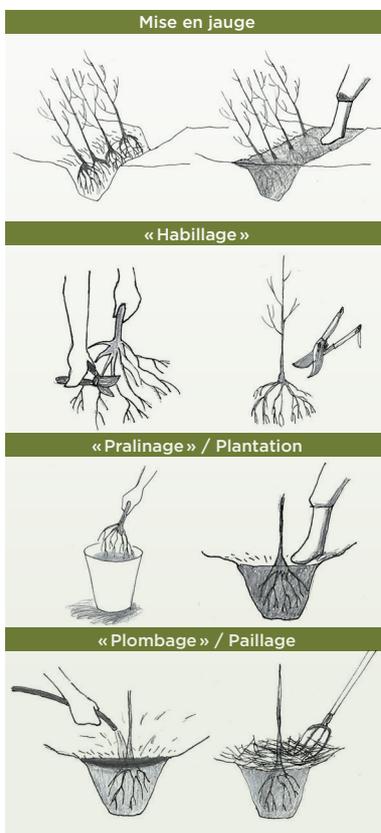
- Couper les racines blessées ou cassées, raccourcir les plus grosses (pas plus de 1/3 de leur longueur), en conservant le maximum de chevelu racinaire.
- Tailler les branches cassées ou abîmées. Tailler légèrement les sujets très développés (raccourcir les branches latérales sans toucher à la tige principale).

#### • Le « pralinage » des racines

- Tremper les racines dans un mélange boueux appelé « pralin » pour faciliter la reprise des plants. Il existe des pralins prêts à l'emploi mais il est très aisé de préparer son propre mélange : mélanger 1/3 de terre (argile, terre de jardin, terre de taupinières...), 1/3 de bouse de vache fraîche (ou de fumier composté, de crottin de cheval frais, de compost...) et 1/3 d'eau (idéalement d'eau de pluie, non traitée).

#### • La plantation

- Ouvrir un trou à la bêche d'un volume supérieur à celui du système racinaire de l'arbre.
- Placer le plant verticalement en étalant ses racines sans les recourber vers le haut.
- Refermer le trou avec la terre extraite (attention à ne pas enterrer le collet), tasser avec le pied, sans compacter.
- Arroser abondamment même en période pluvieuse pour éviter les poches d'air (« **plombage** »).
- Prévoir des protections anti-gibier si nécessaire.



↑ Jeune plant de hêtre en racines nues.

### À SAVOIR

#### Installer un paillage est particulièrement utile à la protection des jeunes plants :

il limite la concurrence des adventices et maintient l'humidité du sol. Les mulchs (paille de blé, paille de lin, copeaux de bois...), en se dégradant, enrichissent le sol en matière organique. Sur talus, la paille de lin a tendance à s'envoler. La paille de blé se pose plus facilement en déroulant une balle ronde au pied du talus puis en la déplaçant ensuite sur le sommet avant la plantation.

- Utiliser des paillages biodégradables disponibles localement.
- Renouveler le paillage régulièrement les premières années.
- Éviter les bâches synthétiques non dégradables. Dans tout les cas, elles ne doivent être posées que sur le sommet du talus et retirées une fois les arbres bien développés.

